



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Délibération

Séance du 25 juin 2026

Délibération n°DCC-2026-101

Rapporteur : M. Philippe FOURNOT

OBJET : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public Eau RPQS 2025

Président : Monsieur Michel FISCHER

Secrétaires de séance : Madame Christine GABAS et Madame Joëlle PIENOZ

Membres présents :

FISCHER Michel - GUY Hervé - CLAUDE Francis - CHALUMEAUX Dominique - MINAUD Emily - BILLAUDEL Stéphane - FOURNOT Philippe - PERRIER André - TISSERAND Sylvie - PLATHEY Christelle - MOREAU Serge - AVENET Julien - GABAS Christine - BARTHE Guillaume - GALLET Maurice - BILLOT Dominique - CORDELLIER Jérôme - PATTINGRE Alain - LANNEAU Jean-Yves - PETITJEAN Guillaume - VUILLET Eric - BRETON Julie - CAUZO Louis - AIBOUD Youcef - HUMBLLOT Vanessa - MALLET Stéphane - LODDE BERNARD Fabienne - PIENOZ Joëlle - GOKDUMAN Orhan - BRISWALDER Zoé - RAVIER Jean-Yves - DEODATI Catherine - JAILLET Antoine - PERRIN Anne - PAILLARD Véronique - CHANET MOCELLIN Patricia - BUCHAILLAT Jean-Paul - JAILLET Gérard - BENDEDDOUCHE Nacim - SCHILLIGER Corinne - GUYOT Romain - TROSSAT Céline - LAMBERMONT-FORD Anne - COTTIER Jérémy - LOUVAT Christine - BAILLY Jean-Yves - RUFFIN Christophe - VALLOT Christian - GABET Jean-Michel - CHAPON Béatrice - ISSANCHOU Stéphane

Membres absents excusés :

SIDOT Emmanuel donne procuration à GUYOT Romain - BRERO Cyrille donne procuration à FISCHER Michel - OLBINSKI Sophie donne procuration à PIENOZ Joëlle - BOURGEOIS Stéphanie donne procuration à HUMBLLOT Vanessa - VAUCHEZ Jean-Marc donne procuration à LODDE BERNARD Fabienne - ACQUISTAPACE Jimmy donne procuration à BRISWALDER Zoé - BOIS Christophe donne procuration à MINAUD Emily - PERRET Anaïs donne procuration à BILLAUDEL Stéphane - BOURGEOIS Willy donne procuration à DEODATI Catherine - GOUGEON Emilie donne procuration à RAVIER Jean-Yves - DORNIER Monique - CHARDON Alexandre (représenté par ISSANCHOU Stéphane) - PERREY Christophe

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de conseillers présents à la délibération : 51

Convoqué le : 18 juin 2026

Affiché le : 3 juillet 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200071116-20260625-DCC-2026-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Dans le cadre de l'application de la Loi n° 95-101 du 02 février 1995 et du décret n° 95-635 du 06 mai 1995, la Régie Eau Potable a élaboré le rapport annuel pour l'exercice 2025 sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Ce rapport a pour objectifs principaux de permettre aux consommateurs :

- de connaître la ressource en eau (points de captage, production, volumes prélevés, etc...) et les indicateurs techniques du réseau de distribution d'eau potable,
- de mieux appréhender la composition de leur facture d'eau (acompte et solde) et les différents prélèvements composant celle-ci : eau, assainissement, redevances, taxes, part compteur et leur variation au cours des dernières années,
- de connaître les principaux indicateurs financiers constituant le budget annexe de l'eau 2025 et les perspectives d'investissements dans les années à venir,
- d'évaluer l'inscription du Service dans une stratégie de développement durable grâce aux indicateurs de performance, suite aux arrêtés du 02 mai 2007 et du 02 décembre 2013.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie Eau d'ECLA du 19 juin 2026 a émis un avis favorable.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable RPQS, exercice 2025,
- **CHARGE** le Président de sa diffusion selon les modalités réglementaires.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Michel FISCHER